



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2024/2025

A remplir par chaque adhérent majeur ou par les parents/représentants légaux pour les enfants mineurs

NOM: _____

PRENOM: _____ F H

ADRESSE: _____

CP: _____ VILLE: _____

DATE NAISSANCE: _____ NATIONALITE : _____

N° TEL ATHLETE : _____ N° TEL PARENTS : _____

N° TEL POUR LES COMMUNICATIONS WHATSAPP : _____

PROFESSION (PARENTS) (facultatif) : _____

ADRESSE E-MAIL POUR LA VALIDATION DE LA LICENCE QUE VOUS RECEVREZ DE LA FFA

N° LICENCE 2023/2024 : _____

DOCUMENTS OBLIGATOIREMENT A JOINDRE A CETTE FICHE D'INSCRIPTION

- une photocopie de la pièce d'identité de l'adhérent (ou copie du livret de famille avec copie de la pièce d'identité d'un des parents si le mineur n'a pas de pièce d'identité)
- les autorisations + informations datées et signées (au verso de la fiche)
- une photo d'identité
- votre règlement de la cotisation
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme **uniquement pour la catégorie BABY**

Vous recevrez un e-mail de la FFA, vous demandant de remplir un questionnaire, de lire et de valider les conditions d'assurance. La validation immédiate est obligatoire pour pouvoir participer aux entraînements. Une fois validé, votre licence vous sera adressée par e-mail.

Vérifiez régulièrement vos mails et vos spams. Il est conseillé de répondre au questionnaire à partir d'un PC et non d'un téléphone

Un dossier incomplet ne peut pas être accepté. L'athlète peut participer aux entraînements seulement quand le dossier complet est rendu à l'organisation. Les nouveaux athlètes ont droit à 1 séance d'essai (moyennant une décharge à signer sur place) sous la responsabilité des parents et sont invités à s'inscrire au plus vite possible afin d'être couvert par l'assurance.

Cotisation annuelle par personne pour toute inscription avant le 6 octobre 2024

- BABY (2019-2020) (séances du samedi matin) : **190 euros** .
 - de EA (2018) au MASTER : **160 euros**
 - étudiants sur présentation de la carte étudiante 2024/2025 : **100 euros** (pour des renouvellements uniquement)
- A partir du 13 octobre 2024 les tarifs augmentent de 30 euros

Règlement de la somme totale de :euros par

- chèque** (à l'ordre du SEP Athlétisme) (un paiement en plusieurs fois (par chèques) est possible) **espèces**

LES CATEGORIES

Catégories valables à partir du 1^{er} septembre 2024

CATEGORIE	CODE	ANNEE	CATEGORIE	CODE	ANNEE
BABY*	BA	2019-2020	CADETS	U18	2008-2009
EVEIL ATHLETIQUE	U10	2016-2017-2018	JUNIORS	U20	2006-2007
POUSSINS	U12	2014-2015	ESPOIRS	U23	2003-2004-2005
BENJAMINS	U14	2012-2013	SENIORS	SENIOR	DE 1991 A 2002
MINIMES	U16	2010-2011	MASTERS	MASTER	1990 ET AVANT

* Age minimum Baby-Athlé : 5 ans en septembre 2024

Le SEP Athlétisme vous remercie de bien vouloir prendre note des informations importantes ci-dessous, de cocher les cases pour acceptation et de dater et signer les autorisations.

Autorisation de droit à l'image

Le SEP Athlétisme met à votre disposition son site internet: sep-athletisme.clubeo.com sur lequel il publie des informations pratiques, des résultats des compétitions/match, des photos, et des informations sur toutes les autres activités de la section, et qui peuvent le cas échéant être relayées sur sa page Facebook.

Majeur : Je soussigné(e) (prénom + nom) accepte par la présente que les photos sur lesquelles je figure puissent être utilisées uniquement dans le but d'animer le site internet de la section et éventuellement le magazine trimestriel Pavillons Info, édité par la Mairie des Pavillons-sous-Bois. En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.

Si l'enfant est mineur : Je soussigné(e) (prénom + nom) parent ou responsable légal de (prénom + nom enfant): accepte par la présente que les photos sur lesquelles figure mon enfant, puissent être utilisées uniquement dans le but d'animer le site internet de la section Athlétisme et éventuellement le magazine trimestriel Pavillons Info, édité par la Mairie des Pavillons-sous-Bois. En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.

J'accepte l'autorisation de droit à l'image

Autorisation de soin sur mineur

Je soussigné(e) (prénom + nom) donne mon accord pour le moyen de transport retenu pour les déplacements en compétition/match et j'autorise les accompagnateurs à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence (soins divers, hospitalisation, etc.) sous réserve d'être informé(e) dans les plus brefs délais.

J'accepte l'autorisation de soin sur mineur
Le SEP Athlétisme sollicite par ailleurs les parents des jeunes sportifs pour participer aux transports, selon le calendrier des compétitions, et demande à chaque famille susceptible de transporter des enfants, de fournir une photocopie de l'assurance du véhicule et du permis de conduire du conducteur, au moment de l'inscription.

E-mail et SMS

Votre adresse e-mail est indispensable pour établir la licence, qui vous sera envoyée directement via e-mail par la FFA. De plus, le SEP est susceptible de vous envoyer des communications importantes de fonctionnement via SMS, Whatsapp ou e-mail.

J'accepte que le SEP transmette mes coordonnées à la FFA pour établir ma licence et accepte qu'en cas de besoin, le SEP me contacte par e-mail, Whatsapp ou par SMS.

Responsabilité

Tout mineur reste sous la totale responsabilité du ou des parent(s), du représentant légal, de l'accompagnateur, en dehors des horaires d'entraînement. L'entraîneur et les dirigeants sont responsables des enfants mineurs dont ils ont la charge uniquement pendant les séances programmées. Tout enfant doit être accompagné à l'entrée et à la sortie de son activité. Le SEP n'autorise pas et n'assure pas la garde des enfants en dehors de leur séance programmée. Le SEP n'exerce aucun contrôle sur les accompagnateurs des enfants à l'entrée et à la sortie des activités, ce contrôle est du ressort de l'autorité parentale.

Je reconnais avoir pris connaissance de la réglementation du SEP en termes de Responsabilité et de les respecter

Données personnelles

Le Stade de l'Est Pavillonnais (SEP) n° SIRET 330 997 826 00020 s'engage à respecter et protéger votre vie privée. Nous entendons dans ce cadre que vous sachiez comment et pourquoi nous utilisons les données à caractère personnel que nous recueillons à votre sujet, détenons en ce qui vous concerne, et de la manière dont nous les utilisons. Notre Politique de Protection des données personnelles de notre association explique également les options dont vous disposez en ce qui concerne vos données à caractère personnel. En nous communiquant vos données personnelles dans le cadre de votre adhésion, vous acceptez sans réserve les termes de cette Politique. La Politique est consultable sur simple demande au secrétariat du SEP Omnisport, via l'adresse @ : seppav@free.fr, et sur le site notre section : sep-athletisme.clubeo.com.

Je reconnais avoir pris connaissance de la Politique de Protection des données du SEP et l'accepte

Règlement intérieur

Le Règlement Intérieur du Stade de l'Est Pavillonnais est consultable sur le site : sep-athletisme.clubeo.com, via l'affichage au secrétariat de l'Omnisport et sur simple demande auprès du secrétariat du SEP Omnisport (seppav@free.fr).

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Stade de l'Est Pavillonnais et de le respecter.

Je soussigné(e) (prénom + nom) / (parent ou responsable légal de (prénom + nom enfant): reconnais avoir pris connaissance des informations importantes ci-dessus, d'accepter et de respecter celles et ou j'ai coché la case.

Date
Signature